



ARCICEN

Association des Représentants des Communes d'Implantation et des groupements de communes s'y rattachant, de Centrales et de sites de production d'Énergie, de stockage & de traitement des combustibles Nucléaires
Elle a pour objet de défendre les droits et intérêts des communes et établissements publics de coopération intercommunale.

Président : Claude
BRENDER Maire de
Fessenheim

CLAUDE BRENDER

Le point de vue de l'ARCICEN sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation PPE SNBC

EN BREF

Les accords de Paris de 2015 ne sont pas respectés en France par le transport et le chauffage. L'utilisation de l'essence fuel du gaz, tous fossiles occasionnent des rejets de gaz à effet de serre. Ces importations pèsent lourd dans le déficit commercial de la France.

L'électricité produite en France est décarbonée à 93 % grâce aux centrales hydroélectriques et nucléaires.

Mix énergétique : pour une production plus responsable | EDF FR

L'Arcicen a déposé un cahier d'acteur sur l'impact environnemental :

<https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2023-02/PenlyEPR-CA-50-Aricen-Impacts-environnementaux.pdf>

L'électricité ne stocke pas à grande échelle et nécessite un équilibre à la seconde près entre la production et la consommation. L'Arcicen a également déposé un cahier d'acteur sur le sujet :

<https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2023-02/PenlyEPR-CA-51-%20Aricen-Production-Consommation-electricite.pdf>

Afin de lutter contre le réchauffement climatique en réduisant les gaz à effet de serre, il convient d'avoir des véhicules propres et de remplacer les voitures, camions par des véhicules électriques en les chargeant la nuit quand la consommation est faible.

Le Passé, le Présent et l'Avenir

Lancement du programme nucléaire en 1974

Suite à la crise pétrolière de 1973, le premier ministre Pierre Messmer lance la construction de centrales nucléaires

De 1977 à 1997 58 tranches nucléaires sont construites et démarrées.

Plusieurs paliers vont naitre qui se décomposent :

- **CPO** : quatre réacteurs de 900 MWe au Bugey ; ce sont les premiers réacteurs mis en service encore en activité ; deux de Fessenheim fermées
- **CPY** : vingt huit réacteurs de 900 MWe au Blayais, à Chinon, à Cruas-Meysses, à Dampierre-en-Burly, à Gravelines, à Saint-Laurent-des-Eaux et au Tricastin ;
- **P4** : huit réacteurs de 1300 MWe à Flamanville, Paluel et Saint-Alban ;
- **P'4** : douze réacteurs de 1300 MWe à Belleville, Cattenom, Golfech, Nogent-sur-Seine et Penly ;
- **N4** : quatre réacteurs de 1450 MWe à Chooz et Civaux ;
- **EPR** : un réacteur de 1600 MWe à Flamanville.

Le palier 900 MW comprend 34 tranches et le palier 1300 MW 20 tranches.

Le palier 1450 MW comprend 4 tranches et l'EPR de Flamanville 3 i tranche de 1650

MW.

Nous avons à ce jour 56 tranches en exploitation depuis 40 ans. Les visites décennales de chaque tranche permettent de prolonger ces réacteurs nucléaires de dix ans par l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Les exploitants nucléaires américains exploitent leurs mêmes réacteurs nucléaires durant 80 ans, 100 ans en cours d'instruction par la NRC (Autorité de Sûreté Américaine)

LOI TECV de 2015

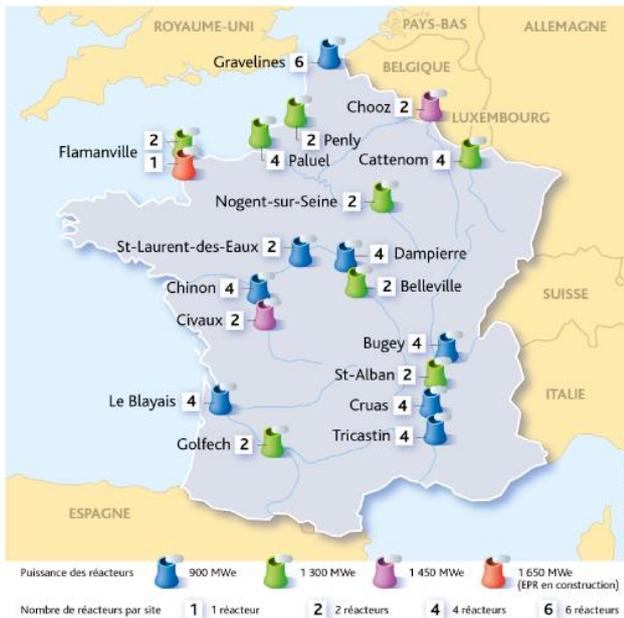
Cette loi limite la puissance installée à 63,2 GW soit les 58 tranches installées et en exploitation au moment du vote.

Cette loi obère la construction en cours de l'EPR de Flamanville 3. (1650 MW)

Elle condamne l'arrêt de deux réacteurs nucléaires de 900 MW.

C'est le site de Fessenheim qui est choisi de part des accords politiques lors de la présidentielle de 2012.

La centrale est fermée en 2020 , une premier tranche en février et la seconde en juin.



Carte Géographique des réacteurs EDF en exploitation source IRSN

Mise en service de la centrale de Landivisiau

L'arrêt de la centrale de Fessenheim sur aucun critère technique ou de sûreté est un gabegie économique environnementale.

Cette centrale gaz d'une puissance installée de 446 MW, est démarrée à la fermeture des deux tranches de Fessenheim qui produisaient une électricité à 4 grammes de CO₂ par kWh. On rappelle que le gaz est un fossile qui émet 480 grammes de CO₂ par kWh

Actions pour le climat

La Règlementation Thermique RT 2012 par la RE 2020 favorise encore les chaudières gaz par le coefficient appliqué* au détriment du chauffage électrique décarboné.

Le remplacement des chaudières fuel et gaz par des pompes à chaleur permet de réduire les gaz à effet de serre et le déficit commercial de la France.

*En RT 2012, l'usage de l'électricité était sanctionné avec un coefficient pénalisant de 2.58, celui-ci passe à **2.3** en RE2020 reste toujours sanctionné

Étude de Réseau Transport Électricité RTE

La trajectoire de consommation d'électricité : une perspective d'augmentation de 35 % d'ici 2050 pour sortir des énergies fossiles tout en promouvant l'efficacité énergétique, pouvant atteindre environ 645 TWh +/- 100 TWh en 2050.

Plusieurs scénarios ont été analysés et sont proposés.

<https://www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/bilan-previsionnel-2050-futurs-energetiques>

Pour réussir cette transition, l'utilisation de l'électricité devient la priorité environnementale et économique.

Il devient primordial de prolonger la durée d'exploitation des 56 réacteurs en toute sûreté.

Pour maintenir et sécuriser l'indépendance énergétique de la France, il convient de construire et de démarrer les six EPR2 désignés (Penly, Gravelines et Bugey) et de désigner les 4 autres sites pour accueillir ses 8 EPR2.

Pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, nous devons transférer les usages énergétiques fossiles, en particulier le pétrole, vers des usages électriques décarbonés ; tout en allant vers toujours plus d'efficacité énergétique.

Rappelons que 7 grammes d'uranium équivalent à 1 tonne de charbon. Nous avons

en France la maîtrise de l'enrichissement de l'uranium naturel qui provient de plusieurs pays. Nous nous devons de recycler notre uranium vers des centrales de quatrième génération qui assureront l'indépendance énergétique de notre pays.

Priorité des investissements à fixer

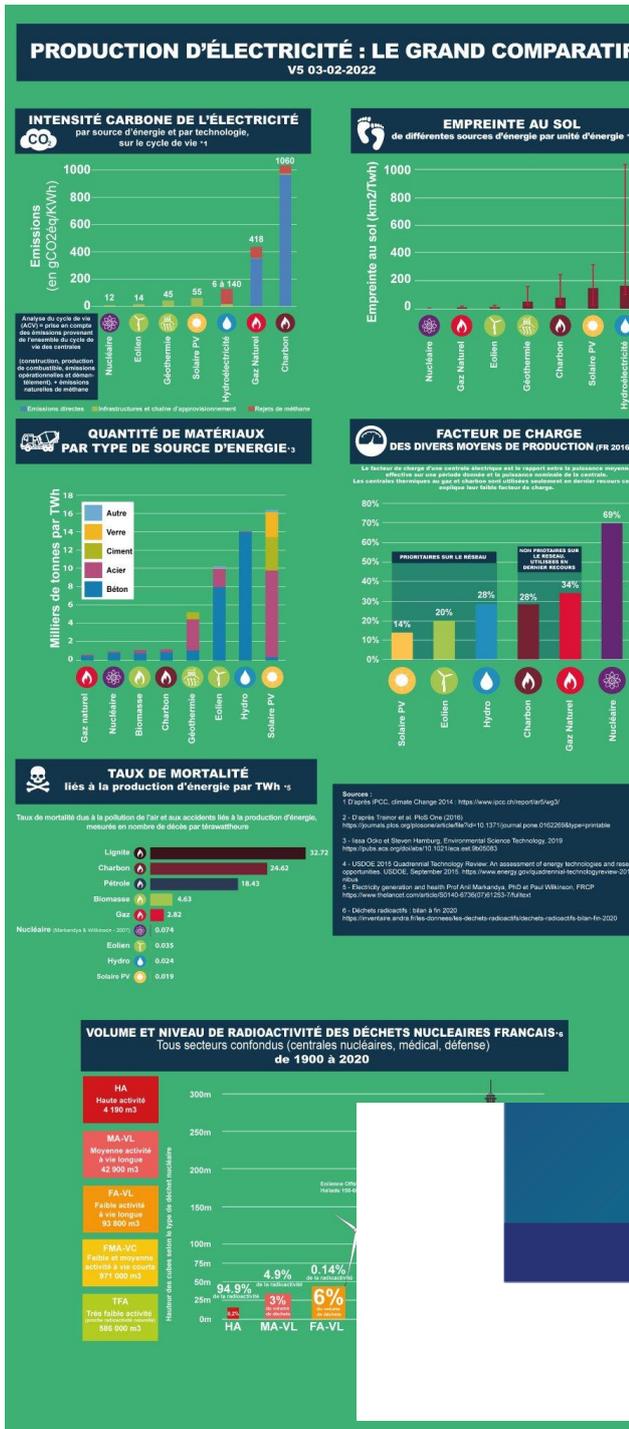
COP28

Vingt-deux pays, dont les Etats-Unis, la France et les Emirats arabes unis ont appelé, samedi 2 décembre 2023, dans une déclaration commune à la [28e Conférence des parties \(COP28\)](#), à tripler les capacités de l'énergie nucléaire dans le monde d'ici à 2050

Il nous faut prioriser nos investissements futurs pour une efficacité énergétique sur une centaine d'années. Ce n'est pas le cas des énergies renouvelables type éolien et panneaux photovoltaïques qui sont exploités 20 à 30 ans de manière intermittente. Le coût de leurs infrastructures pèsent sur les factures des industriels et des particuliers à travers les taxes prélevées.

Il faut investir en prenant en compte l'impact de l'intensité carbone de l'électricité, la quantité de matériaux par type de source d'énergie, l'empreinte au sol, le facteur de charge, des divers moyens de production et le taux de mortalité lié à la production d'énergie par TWh.

Enfin l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité demande des



centrales nucléaires. Les centrales

STRATÉGIE FRANÇAISE ÉN

CHARBON lignite gaz

28-victoire-sortie-energies-fossiles#:~:text=C'est%20une%20reconnaisance%20historique,2050%2C%20par%20rapport%20%C3%A0%202020.

L'électricité est disponible 24h/24, utilisons-la !

Les éoliennes et les panneaux solaires ne permettent pas ce réglage et au contraire viennent perturber le fonctionnement du réseau électrique interconnecté mais aussi enclenchent des guerres de prix que le consommateur final paye. Ainsi l'Allemagne possède une électricité carbonée chère et polluante avec des conséquences sur la santé des européens. Ne la copions pas et défendons notre souveraineté énergétique.

Conclusion

En conclusion, l'Arcicen se positionne pour :

- un maintien de nos 56 réacteurs actuels et la poursuite de leur exploitation en toute sûreté avec l'aval de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et de son appui technique l'IRSN qui deviendra l'ASNR au 1er janvier 2025.

- Le démarrage de 6 EPR2 et 8 autres,
- Une électrification des usages dans les transports et le chauffage afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

- Une relance du projet Astrid
- Une priorité de la relance du nucléaire tel que préconisé par la COP 28,
<https://www.ecologie.gouv.fr/presse/cop>